

PROCÈS-VERBAL D'UNE RÉUNION RÉGULIÈRE  
DES MEMBRES DU CAUCUS DE LA  
CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS (CRÉ) DE  
L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE TENUE LE  
18 SEPTEMBRE 2014, À 14 h 30 À LA SALLE  
MUNICIPALE DE McWATTERS SOUS LA  
PRÉSIDENCE DE M. JEAN-MAURICE MATTE,  
PRÉSIDENT.

---

*Les présences*

Mesdames    Stéphanie Bédard, secrétaire  
              Lorraine Barrette, administratrice  
              Marianne Gagnon-Bourget, administratrice  
              Johanne Jean, administratrice  
              Linda Perron-Beauchemin, administratrice  
              Nicole Rochon, administratrice  
Messieurs    Arnaud Warolin, deuxième vice-président  
              Jaclin Bégin, administrateur  
              Pierre Corbeil, administrateur  
              Martin Ferron, administrateur  
              Bernard Flébus, administrateur  
              Martin Roch, administrateur

*Les absences*

Madame     Jacline Rouleau, administratrice  
Messieurs   Ulrick Chérubin, trésorier  
              Marc Bibeau, administrateur  
              Luc Dupuis, administrateur  
              Normand Houde, administrateur  
              Mario Provencher, premier vice-président

*Les observateurs :*

Messieurs   Jacques Harnois, bureau de Guy Bourgeois, député d'Abitibi-Est  
              Samuel Doré, bureau de François Gendron, député d'Abitibi-Ouest  
              Denis Moffet, MAMOT

*Les membres du personnel :*

Madame     Lili Germain, agente de communication  
Messieurs   Luc Bélisle, directeur général  
              Simon Letendre, directeur général adjoint  
              Joël Pagé, agent de développement  
              Jean-François Turcotte, agent de développement

## **1. Mot de bienvenue**

M. Jean-Maurice Matte souhaite la bienvenue aux personnes présentes et les remercie pour leur participation au lac-à-l'épaule.

## 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par Mme Marianne Gagnon-Bourget, appuyée par M. Arnaud Warolin, d'adopter l'ordre du jour suivant en ajoutant le point 8.2 *Conservatoire de Val-d'Or* à la rubrique Affaires nouvelles et en laissant cette dernière ouverte :

- |   |   |
|---|---|
| 1. Mot de bienvenue   | 6. Compressions financières gouvernementales et centralisation des services |
| 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour   | 7. Correspondances  |
| 3. Approbation du procès-verbal de la rencontre du 21 août 2014 et information sur les suivis | 8. Affaires nouvelles   |
| 4. Programme de développement régional et forestier : plan d'action et budget                 | 8.1 Abandon du FTP  |
| 5. Demande d'appui aux projets du CTRI  | 8.2 Conservatoire de Val-d'Or   |
|   | 9. Levée de la réunion  |

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## 3. Approbation du procès-verbal de la rencontre du 21 août 2014 et information sur les suivis

Le directeur général présente les suivis réalisés depuis la rencontre du 21 août 2014 :

- Comité logement et documents touchant la ruralité : ces dossiers suivront leur cours cet automne;
- Rencontre avec la députation régionale : la rencontre est prévue pour le 22 septembre prochain. L'ordre du jour doit être finalisé. La présence de M. François Gendron reste à confirmer.
- Postes à pourvoir au caucus : le siège dédié aux Autochtones reste à pourvoir. Le processus visant la nomination de nouvelles personnes pour remplacer deux membres de la société civile (Luc Dupuis et Linda Perron-Beauchemin) est amorcé.
- Table de concertation des personnes âgées : la tournée régionale visant le programme voué à l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées a permis d'échanger avec certains membres de la table régionale à la suite du refus de leur demande de subvention.
- Propair : une consigne a été transmise au personnel de la Conférence régionale pour les départs de Rouyn-Noranda. Les membres du conseil d'administration sont avisés de la disponibilité de blocs de billets au bureau de Rouyn-Noranda.
- Autobus Maheux : le transporteur a été avisé des sommes réservés par la Conférence régionale et il a commencé les rencontres avec les territoires.
- Les membres du conseil d'administration prennent note d'une prochaine tournée dans la région de la Commission sur la fiscalité.
- Bureau d'Amos : le déménagement se fera au début du mois d'octobre.

IL EST PROPOSÉ par M. Pierre Corbeil, appuyé par M. Martin Roch, d'accepter le procès-verbal de la réunion du caucus du 21 août 2014 en apportant la correction suivante au premier CONSIDÉRANT de la résolution du point 9. Propair, plan de développement :

CONSIDÉRANT que Propair est le seul transporteur aérien, avec Air Creebec, à avoir son siège social en Abitibi-Témiscamingue;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **4. Programme de développement régional et forestier : plan d'action et budget**

M. Jean-François Turcotte présente sa fiche en débutant par une mise en contexte et un bref rappel historique. Il rappelle les objectifs rattachés au Programme de développement régional et forestier (PDRF) et il fait état des réalisations qui en découlent pour l'année 2013-2014. Il précise que depuis la dernière rencontre, le cadre administratif du programme a été livré; il est identique à celui de l'an dernier.

L'entente de délégation prévoyant l'adoption d'un plan d'action pour l'année 2014-2015, celui-ci est soumis pour adoption. Ce plan permet de couvrir les activités suivantes :

- fonctionnement et activités de concertation (25 % du budget);
- projets de mise en œuvre du PRDIRT (13 %);
- fonctionnement des tables locales de gestion intégrée des ressources et du territoire (4 %);
- et gestion des appels de projets territoriaux par les MRC (59 %).

Il s'agit d'une proposition qui cherche l'équilibre entre les quatre catégories d'activités convenues dans la région. Cette répartition fait en sorte qu'on ne respecte pas le ratio 20-80 imposé par le programme. La direction régionale du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs MFFP accorde une certaine souplesse dans la mesure où il y a nécessité de poursuivre les activités de concertation régionale pour les autres secteurs d'activités que la forêt.

M. Jaclin Bégin exprime l'insatisfaction des intervenants d'Abitibi-Ouest compte tenu des sommes nécessaires à la réalisation des projets. L'augmentation de la part réservée à la Conférence régionale est mise en doute. M. Martin Roch fait également état des insatisfactions issues du territoire de la MRC d'Abitibi. M. Turcotte présente les grandes lignes du plan d'action, qui comprend l'ensemble des activités de concertation régionale prévues et une série de projets et d'activités qui sont au programme. Il précise que la CRRNT n'a pas reçu de demande concernant la Forêt d'enseignement et de recherche du lac Duparquet. M. Bélisle précise que la Conférence régionale a une entente avec l'Université du Québec Abitibi-Témiscamingue (UQAT) et qu'une partie des fonds qui lui sont dévolus est consacrée aux activités de la Chaire en aménagement forestier durable.

Le vote est demandé par M. Jean-Maurice Matte.

CONSIDÉRANT que le Programme de développement régional et forestier (PDRF) est accompagné d'un budget diminué de 46 % par rapport au Programme sur l'approche intégrée et régionalisée du MRNF (PAIR) et au Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier PMVRMF) – Volet II;

- CONSIDÉRANT que la Conférence régionale des élus (CRÉ) de l'Abitibi-Témiscamingue a signé l'entente de délégation de la gestion du Programme de développement régional et forestier du MRN pour deux ans;
- CONSIDÉRANT que le Programme de développement régional et forestier (PDRF) impose un maximum de 20 % en frais de concertation, comprenant les travaux de la CRRNT, le fonctionnement des tables GIRT et la gestion du programme;
- CONSIDÉRANT que la Conférence régionale n'est pas en mesure de respecter ce seuil de 20 %;
- CONSIDÉRANT l'ouverture du Ministère à accepter un dépassement du seuil de 20 % pour les frais de concertation;
- CONSIDÉRANT que la Conférence régionale refuse de puiser dans le Fonds de développement régional (FDR) pour absorber les coupes des différents programmes gouvernementaux;
- CONSIDÉRANT la mise en place et le fonctionnement de la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire et des tables de gestion intégrée des ressources et du territoire;
- CONSIDÉRANT la volonté de la Conférence régionale de poursuivre la mise en œuvre du Plan régional de développement intégré des ressources et du territoire (PRDIRT) afin de poursuivre le développement régional intégré des ressources naturelles et du territoire;
- CONSIDÉRANT la volonté de poursuivre la délégation de gestion des appels de projets territoriaux par les MRC;

**Résolution 054-14-CA :**

IL EST PROPOSÉ par M. Pierre Corbeil, appuyé par Mme Johanne Jean de :

- adopter le plan d'action 2014-2015 du Programme de développement régional et forestier (PDRF), prévoyant des dépenses totales de 1 666 278 \$;
- déposer le plan d'action au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, malgré le dépassement du seuil de 20 % pour les activités de concertation régionale;
- procéder à la signature d'une entente avec la direction régionale du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs pour le financement des activités des tables de gestion intégrées des ressources et du territoire (tables GIRT);
- procéder à la signature d'ententes de délégation de la gestion des appels de projets territoriaux avec les MRC de l'Abitibi-Témiscamingue, selon une répartition qu'elles auront convenu entre elles.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

(4 contre, 8 pour)

## **5. Demande d'appui aux projets du CTRI**

M. Joël Pagé présente le projet de recherche et développement du Centre technologique des résidus industriels (CTRI) concernant le traitement de résidus industriels dangereux. Comptant cinq volets, cette recherche vise à répondre aux besoins industriels et cadre avec la vision du fédéral et du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG). Il s'agit d'une recherche appliquée visant à être conforme aux normes environnementales et même à les dépasser.

M. Pierre Corbeil note que le coût total du premier volet de la recherche ne correspond pas à la répartition du financement demandé aux partenaires. Les membres du conseil d'administration prennent également note que l'un des deux volets n'a pas encore reçu la confirmation de la contribution financière du CRSNG.

M. Arnaud Warolin rappelle qu'il souhaite voir les résultats des recherches menées antérieurement par le CTRI, dont celui portant sur la biomasse. Étant donné que la Conférence régionale subit d'importantes compressions financières, il souhaite que l'industrie investisse davantage dans le projet. Il considère que certains renseignements sont toujours manquants, notamment du côté des partenaires privés et des besoins spécifiques qui seraient comblés par une telle recherche. Par ailleurs, les membres du caucus demandent à obtenir un énoncé clair voulant que les bâtiments où loge le CTRI sont ou seront pleinement fonctionnels pour remplir les mandats de recherche et développement (R et D) qui lui seront dévolus.

M. Pagé mentionne qu'il reviendra avec plus de précisions dans la mesure où le promoteur est prêt à lever la confidentialité associée à son projet. Pour sa part, M. Denis Moffet suggère de vérifier la possibilité de décaler le projet dans le temps puisque l'édifice du CTRI ne sera probablement pas prêt avant un certain temps. Enfin, la question de la concurrence avec l'UQAT pour la recherche de fonds publics est soulevée et il sera important d'obtenir de la part de l'UQAT et de l'Institut de recherche en mines et en environnement (IRME) l'assurance qu'il soutient ce protocole de recherche.

## **6. Compressions financières gouvernementales et centralisation des services**

Le président fait état des nombreuses compressions financières prévues cet automne. Le directeur général présente une proposition d'actions à prendre dans le cadre du processus de révision des programmes et de centralisation des services. Il fait état des actions en cours au sein du Réseau des CRÉ du Québec ainsi que des éléments prévus pour notre propre organisation. M. Arnaud Warolin suggère de documenter les pertes les plus importantes pour la région et de s'en tenir aux éléments qui risquent de causer le plus de dommages possible.

CONSIDÉRANT l'urgence ressentie de positionner les enjeux de la région auprès des décideurs;

CONSIDÉRANT les impacts pressentis de la révision des programmes amorcée par le gouvernement du Québec sur le développement régional et l'action gouvernementale;

CONSIDÉRANT les actions concertées que le Réseau des CRÉ du Québec souhaite réaliser, tant au niveau national que dans les régions;

**Résolution 055-14-CA :**

IL EST PROPOSÉ par M. Arnaud Warolin, appuyé par Mme Nicole Rochon de :

- déposer un court mémoire au ministre régional, Luc Blanchette, au ministre Martin Coiteux et à la présidente de la Commission permanente sur la révision des programmes, Lucienne Robillard, dressant les principaux enjeux portant sur la démarche de révision des programmes;
- effectuer un suivi des annonces et décisions qui seront prises et évaluer les effets sur le développement de l'Abitibi-Témiscamingue;
- participer activement à la mise en œuvre de la stratégie qui sera développée par les conférences régionales des élus membres du Réseau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **7. Correspondances**

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance des principales correspondances reçues. Il est convenu de s'inscrire dans la foulée de la demande adressée au ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) par le député d'Abitibi-Ouest, M. François Gendron, au sujet de l'abattage des animaux en Abitibi-Témiscamingue. Une correspondance à cet effet sera donc acheminée au ministre Pierre Paradis.

## **8. Affaires nouvelles**

### **8.1 Abandon du FTP**

Les membres du conseil d'administration se disent d'accord avec l'abandon du dépôt des documents préparatoires aux rencontres sur le FTP au profit de l'utilisation exclusive du Owncloud.

## **8.2   *Conservatoire de Val-d'Or***

M. Pierre Corbeil présente ses commentaires quant à la possible fermeture du Conservatoire de Val-d'Or, un des quatre scénarios qui pourrait possiblement être transmis à la ministre de la Culture et des Communications. Il rappelle que l'édifice a été rénové il y a à peine un an. Il est convenu que la Conférence régionale joigne sa voix à celle de la ville de Val-d'Or et des autres municipalités de la région et interpelle la ministre à ce sujet.

## **9.    Levée de la réunion**

La réunion est levée à 16 h 15.